



RAPPORT SEMESTRIEL 2008/2009

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

2008-2009

S.O.I.TEC SILICON ON INSULATOR TECHNOLOGIES

Société Anonyme au capital de 8 511 938,30 €

Siège social : Parc Technologique des Fontaines – Chemin des Franques – 38190 Bernin

R.C.S. 384 711 909 000 34 – A.P.E. 2611 Z

Sommaire

1. Personnes responsables

1.1 Responsable du Rapport financier semestriel

1.2 Attestation du responsable du Rapport financier semestriel

2. Contrôleurs légaux des comptes

3. Facteurs de risque

4. Examen de la situation financière et du résultat

5. Informations sur les tendances

6. Informations financières

6.1 Comptes semestriels consolidés relatifs à la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008

6.2 Annexe aux comptes semestriels consolidés résumés relatifs à la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008

6.3 Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2008-2009

1. PERSONNES RESPONSABLES

Responsable du rapport financier semestriel

Monsieur André-Jacques Auberton-Hervé, Président directeur général.

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le 6 Novembre 2008
André-Jacques Auberton-Hervé
Président directeur général

2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires

Cabinet Muraz Pavillet représenté par Monsieur Christian Muraz
3, chemin du Vieux Chêne - 38240 Meylan

- Date du premier mandat : 27 février 1992
- Renouvellement du mandat : 9 juillet 2004
- Date d'expiration du présent mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010.

Ernst & Young Audit représenté par Monsieur Lionel Denjean
Tour Part Dieu, 129 rue Servient, 69326 Lyon Cedex 03

- Date du premier mandat : 30 juillet 1998
- Renouvellement du mandat : 9 juillet 2004
- Date d'expiration du présent mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010.

Commissaires aux comptes titulaires suppléants

René-Charles Perrot (suppléant du Cabinet Muraz Pavillet)
65, boulevard des Alpes - 38240 Meylan

- Date du premier mandat : 27 février 1992
- Renouvellement du mandat : 9 juillet 2004
- Date d'expiration du présent mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010.

Bruno Perrin (suppléant du Cabinet Ernst & Young Audit)

100, rue Raymond Losserand - 75014 Paris

- Date du premier mandat : 30 juillet 1998
- Renouvellement du mandat : 9 juillet 2004
- Date d'expiration du présent mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010.

3. FACTEURS DE RISQUE

Une description détaillée des facteurs de risques pouvant avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe ou le cours de ses actions figure au chapitre 4 "Facteurs de risques" du document de référence 2007-2008 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 23 juin 2008.

Le Groupe n'a pas identifié d'autres facteurs de risques que ceux figurant au chapitre 4 "Facteurs de risques" du document de référence 2007-2008 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 23 juin 2008, mais considère qu'au cours des six prochains mois de l'exercice en cours, ceux liés à la quantification des marchés finaux des clients clés et à l'incidence de l'évolution à court terme de la demande sur les résultats du Groupe pourraient avoir un effet significatif particulier.

S'agissant, du risque de liquidités, et en lien avec l'environnement économique actuel, le Groupe précise qu'il dispose d'une structure financière parfaitement saine avec des fonds propres de 533 millions d'euros et une position nette de trésorerie de 83 millions d'euros, composés de 167 millions de trésorerie et équivalents de trésorerie, de placements financiers de 8 millions d'euros (classés en actifs financiers court terme) et de 91 millions d'euros de dettes financières (dont 90 relatives à des contrats de crédit-bail). Les équivalents de trésorerie ont été placés dans des placements sans risques auprès de banques françaises de premier rang et dans des OPCVM investis en obligations assimilables du Trésor (OAT). Le Groupe est confiant dans sa capacité de financement de son activité et de ses investissements dans les 12 prochains mois.

Par ailleurs, le Groupe :

- rappelle être attrait devant la Commission des sanctions de l'AMF et devoir répondre de deux manquements allégués, relatifs 1/ à la comptabilisation dans ses comptes semestriels et annuels pour l'exercice 2006-2007, d'aides d'État octroyées à la Société en matière de recherche et développement préalablement à l'avis de la Commission européenne sur leur conformité aux réglementations européennes applicables en la matière (une décision de conformité a été rendue par la suite par la Commission européenne), et 2/ à sa communication financière au mois d'octobre 2006. Soitec entend contester l'intégralité des griefs qui lui ont été notifiés. Cette procédure peut aboutir à des sanctions pécuniaires contre Soitec et ses dirigeants.
- indique que ses résultats du second semestre continueront à intégrer les frais relatifs à son usine de Singapour et continueront à enregistrer des frais juridiques relatifs aux procédures en cours contre la société MEMC, ainsi que les frais juridiques relatifs à sa défense devant la Commission des sanctions de l'AMF.

Valeur recouvrable des actifs non courants

Les incertitudes qui caractérisent l'environnement économique général, associées aux indications récemment fournies par certains de ses grands clients, ont conduit le Groupe à effectuer un nouveau calcul de la valeur recouvrable de ses actifs non courants. Cette valeur, représentée par la valeur d'utilité des actifs en question, résulte d'un calcul prenant en compte différents éléments d'une très grande volatilité. En conséquence, et compte tenu d'un contexte qui rend difficile la fiabilisation de certaines hypothèses-clé, il a été décidé de ne pas comptabiliser de dépréciation au 30 septembre 2008 (cf. note 5.1 de l'annexe).

Risque lié à la volatilité du cours des actions

Le Groupe rappelle à ses actionnaires la volatilité du marché de ses actions. Le cours de l'action de la Société est caractérisé par une très forte volatilité, largement supérieure à celle des sociétés qui appartiennent au SBF 120, ainsi qu'un taux de rotation du capital particulièrement élevé.

4. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

Situation et activité du Groupe

L'activité globale du Groupe s'est inscrite en retrait de 20,9 % sur le premier semestre 2008-2009, avec un chiffre d'affaires de 120,3 millions d'euros contre 152,0 millions d'euros au cours des six premiers mois de l'exercice précédent.

Des actions volontaristes de réduction des coûts ont été mises en œuvre pour réduire l'impact défavorable de la baisse de l'activité. L'effet de la baisse d'activité a néanmoins été accentué par la hausse continue sur le semestre (+12 %) de la parité euro/dollar et la prise en charge des frais bruts relatifs à l'usine de Singapour. Compte tenu de ces facteurs, la perte opérationnelle est ressortie à 9,4 millions d'euros. La perte nette (Part du Groupe) de 8,0 millions d'euros prend en compte un profit net financier de 3,0 millions d'euros. A fin septembre 2008, le Groupe dispose d'une structure financière parfaitement saine avec des fonds propres de 533 millions d'euros et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 167 millions d'euros.

Plaques de silicium sur isolant (SOI)

Dans un contexte normal d'évolution des prix, les ventes totales de plaques ont été en baisse de 23,0 % et de 12,6 % à taux de change constants. Les ventes de plaques 300mm qui ont représenté 81 % des ventes totales de plaques cumulées, ont reculé de 6,9 % (hausse de 6,9 % à taux de change constants). Sur cette même période, les ventes de plaques dans les autres diamètres enregistrent une baisse de 55,5 % et 51,8 % à taux de change constants par rapport aux six premiers mois de l'exercice, notamment sous l'effet du transfert en 300mm de la production 200mm d'un client important en août 2007.

Le poids des cinq premiers clients du Groupe est ressorti à 95 % des ventes de plaques sur le premier semestre 2008-2009. Le premier client (Advanced Micro Devices) a représenté 69 % des ventes de plaques du premier semestre 2008-2009 et le second client (International Business Machine Corp.) a représenté 8 % des ventes totales de plaques. Ces ratios sont portés respectivement à 70 % et 10 % en tenant compte de la qualité de donneurs d'ordre de ces deux clients auprès d'un autre client du Groupe. Le revenu des licences, qui est libellé en dollars, a progressé de 8 % à 2,2 millions d'euros sur le premier semestre.

Répartition géographique du chiffre d'affaires consolidé du premier semestre

	S1 2006-2007	S1 2007-2008	S1 2008-2009
Etats-Unis	28 %	24 %	14 %
Europe	50 %	64 %	80 %
Asie	22 %	12 %	6 %

Répartition du chiffre d'affaires SOI par client au premier semestre

	S1 2006-2007	S1 2007-2008	S1 2008-2009
Cinq premiers clients	97 %	94 %	95 %
Client n°6 à n°10	2 %	3 %	2 %
Autres clients	1 %	3 %	3 %

Répartition du chiffre d'affaires SOI par taille de plaque au premier semestre

	S1 2006-2007	S1 2007-2008	S1 2008-2009
300mm	67 %	67 %	81 %
200mm	23 %	20 %	7 %
125mm	9 %	9 %	9 %
Autres	1 %	3 %	3 %

Picogiga International

La division Picogiga a réalisé un chiffre d'affaires de 3,6 millions d'euros sur le semestre en hausse de 49 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Le Groupe a poursuivi ses programmes de R&D dédié au développement de nouveaux matériaux destinés au vaste marché de l'optoélectronique, le but étant de conjuguer l'expertise de Picogiga dans le domaine de l'épitaixie de matériaux semi-conducteurs III-V à base de nitrure de gallium avec la technologie Smart Cut™ de Soitec.

Tracit

Le chiffre d'affaires de la division Tracit a été de 1,4 million d'euros sur le semestre en hausse de 73 % par rapport aux six premiers mois de l'exercice précédent. Tracit qui est pleinement opérationnelle concrétise progressivement son plan de développement.

Marge brute

La marge brute correspond au chiffre d'affaires total diminué du coût des ventes. Le coût des ventes est égal à la somme des coûts de production, des droits de licences payables au CEA-Léti et des coûts de distribution. Les coûts de production comprennent les coûts de matières premières, essentiellement du silicium, les coûts de fabrication, dont les coûts de main-d'œuvre directe (y compris les paiements fondés sur des actions), le matériel de production, les infrastructures de la salle blanche et les frais généraux affectés à la production.

La baisse de l'activité, la dégradation de la parité dollar/euro et l'impact de l'usine de Singapour ont conduit à une baisse de la marge brute qui est passée de 31,2 millions d'euros au premier semestre 2007-2008, soit 20,5 % du chiffre d'affaires, à 15,8 millions d'euros en 2008-2009, soit 13,1 % du chiffre d'affaires.

Au-delà de ces effets défavorables et ceux liés à l'évolution du dollar, la baisse de la marge brute consolidée résulte principalement d'un retrait de la marge de production de plaques en 200mm compte tenu de la sous-utilisation des capacités de production ; celle-ci est ressortie à 25,9 % contre 40,7 % au premier semestre de l'exercice précédent. La marge de production en 300mm a augmenté de 14,1 % à 21,0 % sous l'effet des mesures de réduction des coûts et de la montée en charge de l'activité recyclage des plaques de silicium utilisées dans la production des plaques SOI.

Recherche et Développement

Les coûts de Recherche et Développement sont comptabilisés en charges au fur et à mesure de leur occurrence tandis que les montants reçus dans le cadre de contrats ou de subventions sont déduits des coûts bruts de Recherche et Développement pour aboutir à un montant net imputé au compte de résultat. En France, certains coûts de Recherche et Développement peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt recherche. Ce crédit est présenté en déduction des coûts de Recherche et Développement conformément à la norme IAS 20.

Le Groupe a maintenu un effort significatif en Recherche et Développement avec des coûts nets de Recherche et Développement de 13,0 millions d'euros, soit 10,8 % du chiffre d'affaires contre 14,1 millions d'euros, soit 9,3 % des ventes sur la même période de l'exercice précédent. Sur le semestre, le Groupe a enregistré des aides totales pour un montant de 7,5 millions d'euros et un crédit d'impôts recherche de 1,2 millions d'euros.

Le Groupe poursuit ses importants programmes de Recherche et Développement appelés NanoSmart™ et Bernin 2010, qui satisfont aux critères des initiatives innovantes et bénéficient à ce titre d'une aide des pouvoirs publics. Les coûts de Recherche et Développement sont constitués pour l'essentiel des salaires et charges sociales, y compris les paiements fondés sur des actions, des coûts d'exploitation des équipements dédiés aux salles blanches et aux équipements nécessaires aux activités de Recherche et Développement et des coûts liés au maintien et au renforcement des droits de propriété intellectuelle du Groupe. Les dépenses encourues au titre du premier semestre de l'exercice intègrent également une part de l'investissement résultant de l'accord signé avec ARM plc en septembre 2006 pour accélérer la création de bibliothèques de conception de puces sur SOI en vue de stimuler la demande de SOI chez les fonderies et les « fabless ».

Charges d'exploitation

Frais commerciaux et de marketing

Les frais commerciaux et de marketing ont été réduits, ils sont passés de 4,4 millions d'euros au premier semestre 2007-2008 à 3,0 millions d'euros en 2008-2009 et représentent 2,5 % des ventes sur la période.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs s'inscrivent en baisse et ressortent à 9,2 millions d'euros sur le premier semestre 2008-2009, soit 7,6 % des ventes, contre 10,4 millions d'euros sur le premier semestre 2007-2008, soit 6,9 % des ventes.

Le Groupe a engagé des mesures pour adapter sa structure de coûts à son volume d'activité. A ce titre, l'évolution de l'ensemble des frais opérationnels entre le premier semestre 2008-2009 et le premier semestre 2007-2008, soit une baisse de 18 %, traduit les premiers effets des mesures de réduction des coûts qui devraient être amplifiés sur la seconde partie de l'exercice en cours. Il est à noter également que les charges du premier semestre 2008-2009 continuent à inclure des frais légaux du fait des procédures opposant actuellement le Groupe à la société MEMC.

Marge opérationnelle

La perte opérationnelle s'établit à 9,4 millions d'euros, soit -7,8 % du chiffre d'affaires contre un profit de 2,3 millions d'euros, soit 1,5 % au premier semestre 2007-2008. En excluant les coûts associés à Singapour pour avoir des données comparables, le taux de marge opérationnelle du premier semestre aurait été de -2,9% du chiffre d'affaires, en amélioration par rapport au taux de marge réalisé sur le premier semestre de l'exercice précédent mais corrigé de l'effet de change soit -6,2% du chiffre d'affaires (+1,5% en données publiées). Au total, les frais relatifs à Singapour sur le premier semestre ressortent à 8,9 millions d'euros, en ligne avec la prévision sur l'ensemble de l'exercice.

Résultat financier

Sur le premier semestre de l'exercice 2008-2009, le résultat financier net du Groupe constitue un profit de 3,0 millions d'euros à comparer à une charge de 2,4 millions d'euros sur le premier semestre 2007-2008. Les fonds en dépôt ont généré 3,6 millions d'euros de produits d'intérêts contre 3,7 millions d'euros sur le premier semestre 2007-2008. Les charges d'intérêts ont été réduites, passant de 4,1 millions d'euros au premier semestre 2007-2008 à 3,0 millions d'euros en 2008-2009, notamment

sous l'effet positif du remboursement des dettes financières relatives aux locations financement (crédit-bail) et la disparition de toute charge relative à des obligations convertibles. En raison de la forte volatilité du dollar, les effets de change se traduisent par un profit net de change de 2,4 millions d'euros dont la moitié résulte de la traduction de la position au taux du 30 septembre 2008.

Résultats et impôts

Sur le premier semestre 2008-2009, le résultat avant impôt ressort en perte à 6,4 millions d'euros. La charge d'impôts a augmenté à 1,7 millions d'euros. Le résultat net semestriel est ainsi une perte de 8,0 millions d'euros contre une perte de 1,2 million d'euros sur le premier semestre 2007-2008. Le résultat dilué par action est une perte de 0,10 euro par action contre une perte de 0,01 euro par action sur le premier semestre 2007-2008.

Bilan

Les actifs non courants nets sont restés stables à 408 millions d'euros.

Les fonds propres au 30 septembre 2008 ont augmenté de 18 millions d'euros à 533 millions d'euros contre 515 millions d'euros au 31 mars 2008, principalement sous l'effet de l'augmentation de capital réalisée en juillet pour un montant de 10 millions d'euros et de l'impact positif des écarts de conversion sur les capitaux propres.

La diminution de la dette financière, qui est passée de 105 millions d'euros à fin septembre 2007 à 91 millions d'euros à fin septembre 2008, reflète principalement le remboursement relatif aux dettes financières reconnues sur les locations financement (crédit-bail). Au 30 septembre 2008, le Groupe Soitec reste en position nette de trésorerie positive à hauteur de 83 millions d'euros.

Trésorerie et financement

En dépit de la faiblesse du résultat net dégagé sur le premier semestre, le Groupe a généré un flux de trésorerie d'exploitation de 13 millions d'euros. 31 millions d'euros ont été affectés aux investissements et 16 millions d'euros au remboursement des emprunts et paiement des intérêts attachés. Le produit net de l'augmentation de capital de juillet dernier (10 millions d'euros) est venu partiellement compenser ces sorties de trésorerie. Au total, sur les six premiers mois de son exercice 2008-2009, le Groupe a donc réduit sa trésorerie de 20 millions d'euros et dispose au 30 septembre 2008 de 167 millions d'euros de disponibilités qui devraient lui permettre de faire face au financement de son activité sur les 12 prochains mois.

Objectifs de la politique de gestion de trésorerie

La politique de gestion de la trésorerie mise en place par le Groupe vise à minimiser l'impact des effets de change sur les résultats et les flux de trésorerie du Groupe. Soitec est exposé au risque de change, notamment au niveau de la parité dollar/euro, la majorité de ses ventes étant libellée en dollars. Ce risque est partiellement compensé par le fait que toutes les matières premières sont achetées en dollars. Des contrats à terme, options et swaps de devises sont également régulièrement utilisés comme instruments de couverture sur un horizon limité aux facturations certaines.

5. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

Le Groupe reste prudent sur le second semestre compte tenu que les récentes réductions de la demande indiquées par certains grands clients ont été confirmées conduisant à une baisse séquentielle du chiffre d'affaires du second semestre de l'ordre de 15 à 20 % à taux de change constants.

Néanmoins, et en dépit d'un environnement macroéconomique et de marché défavorable, la prévision actuelle est d'anticiper une marge opérationnelle sur l'ensemble de l'exercice qui soit similaire à celle de l'exercice précédent à données comparables (c'est à dire à taux de change constants et avant prise en charge sur l'ensemble de l'exercice de l'impact en coûts associés à l'usine de Singapour pour un montant estimé de l'ordre de 30 millions de dollars US) dans la mesure où l'impact négatif de la baisse d'activité sur le second semestre devrait être compensé par les effets induits des mesures de réduction de coûts initiées préalablement. La remontée récente de la parité dollar/euro devrait également avoir un impact favorable sur les marges du Groupe.

Les anticipations qui précèdent émanent ou reposent, en tout ou partie, sur les appréciations de la Direction de la Société et de ses filiales, lesquelles pourraient évoluer ou être modifiées à l'avenir.

Les objectifs, déclarations et informations prospectives résumés ci-dessus sont notamment fondés sur les données, hypothèses et estimations énoncées ci-avant et considérées comme raisonnables par la Société.

Par nature, ces données, hypothèses et estimations, ainsi que l'ensemble des éléments pris en compte pour la détermination desdits objectifs, déclarations et informations prospectives, pourraient ne pas se réaliser, et sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiés en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier et concurrentiel de la Société ou aux facteurs de risques auxquels elle est exposée, auxquels il est fait référence au chapitre 3 du présent rapport.

6. INFORMATIONS FINANCIERES

6.1 Comptes consolidés au 30 septembre 2008

COMPTE DE RESULTAT (montants en milliers d'euros)

	Notes	Semestre arrêté au 30 septembre 2008	Semestre arrêté au 30 septembre 2007
Ventes		120 294	152 019
Coût des ventes		(104 487)	(120 775)
Marge brute		15 807	31 244
Frais commerciaux et de marketing		(3 027)	(4 442)
Frais de recherche et développement	6.2	(12 972)	(14 103)
Frais généraux et administratifs		(9 181)	(10 440)
Résultat opérationnel		(9 373)	2 259
Produits financiers		11 510	7 395
Charges financières		(8 505)	(9 782)
Résultat avant impôt		(6 368)	(128)
Charge d'impôt	6.3	(1 717)	(1 072)
Résultat net de l'ensemble consolidé		(8 085)	(1 200)
Intérêts minoritaires		(43)	(39)
Résultat net (part du groupe)		(8 042)	(1 161)
Résultat net de base par action en euros		(0,10)	(0,01)
Résultat net dilué par action en euros		(0,10)	(0,01)

BILAN (montants en milliers d'euros)

	Notes	30 septembre 2008	31 mars 2008
Actifs			
Actifs non courants			
Goodwill et immobilisations incorporelles	5.1	24 499	24 188
Immobilisations corporelles	5.2	380 758	380 253
Actifs financiers non courants		2 386	2 374
		407 643	406 815
Actifs courants			
Stocks	5.3	43 599	48 556
Clients et comptes rattachés		30 553	28 915
Autres actifs courants		39 924	36 975
Actifs financiers à court terme.....	5.4	8 000	8 786
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.4	166 698	186 933
		288 774	310 165
		696 417	716 980
TOTAL DE L'ACTIF			
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		8 512	8 276
Primes liées au capital		475 449	465 050
Actions propres.....		(208)	(211)
Réserves non distribuées		51 214	57 089
Autres réserves		(2 183)	(16 056)
Capitaux propres Groupe		532 784	514 148
Intérêts minoritaires		312	355
Total capitaux propres		533 096	514 503
Passifs non courants			
Dettes financières à long terme.....	5.9	70 190	76 091
Passifs d'impôts différés.....	6.3	925	-
Provisions et autres passifs non courants.....		1 976	4 644
		73 091	80 735
Passifs courants			
Dettes financières à court terme	5.9	21 195	29 221
Fournisseurs		50 026	65 721
Provisions et autres dettes courantes		19 009	26 800
		90 230	121 742
		163 321	202 477
TOTAL DU PASSIF COURANT ET NON COURANT		696 417	716 980
TOTAL DU PASSIF		696 417	716 980

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (montants en milliers d'euros, sauf nombre d'actions et données par action)

	Actions ordinaires		Primes d'émission du capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Autres réserves	Capitaux propres Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
	Nombre d'actions	Montant							
Au 31 mars 2007	82 185 104	8 219	462 128	(137)	62 543	559	533 312	461	533 773
Ecart de conversion (nets d'impôt).....						(3 383)	(3 383)		(3 383)
Variation des justes valeurs sur actifs financiers disponibles à la vente									
Variation des écarts de réévaluation									
Total des produits et des charges de la période reconnus directement en capitaux propres.....						(3 383)	(3 383)		(3 383)
Résultat de la période					(1 161)		(1 161)	(39)	(1 200)
Total des produits et charges de la période					(1 161)	(3 383)	(4 544)	(39)	(4 583)
Exercice de stock options et de BCE (Note 5.7).....					49		49		49
Opérations sur capital (Note 5.7).....	65 058	6	303		666		975		975
Variation de la composante capitaux propres des instruments financiers composés					(79)		(79)		(79)
Paiements fondés sur les actions (Note 5.7)					2 783		2 783		2 783
Opérations sur titres auto détenus				(22)			(22)		(22)
Au 30 septembre 2007	82 250 162	8 225	462 431	(159)	64 801	(2 824)	532 474	422	532 896

	Actions ordinaires		Primes d'émission du capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Autres réserves	Capitaux propres Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
	Nombre d'actions	Montant							
Au 31 mars 2008	82 755 632	8 276	465 050	(211)	57 089	(16 056)	514 148	355	514 503
Ecart de conversion (net d'impôt)						13 873	13 873		13 873
Variation des justes valeurs sur actifs financiers disponibles à la vente									
Frais d'augmentation de capital (nets d'impôt)			(1 349)				(1 349)		(1 349)
Total des produits et des charges de la période reconnus directement en capitaux propres.....			(1 349)			13 873	12 524		12 524
Résultat de la période					(8 042)		(8 042)	(43)	(8 085)
Total des produits et charges de la période			(1 349)		(8 042)	13 873	4 482	(43)	4 439
Exercice de stock options et de BCE	111 351	11	40				51		51
Opérations sur capital	2 250 000	225	11 708		11		11 944		11 944
Variation de la composante capitaux propres des instruments financiers composés					2 156		2 156		2 156
Paievements fondés sur les actions.....				3			3		3
Opérations sur titres auto détenus									
Au 30 septembre 2008	85 116 983	8 512	475 449	(208)	51 214	(2 183)	532 784	312	533 096

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (montants en milliers d'euros sauf informations données par action)

	Semestre arrêté au 30 septembre 2008	Semestre arrêté au 30 septembre 2007
Résultat net consolidé	(8 042)	(1 161)
Élimination des éléments non monétaires		
Dotations aux amortissements et provisions.....	22 554	21 458
Résultat sur cessions d'actifs.....	524	295
Variation des impôts différés	1 599	407
Intérêts minoritaires	(43)	(39)
Coût de l'endettement financier net	(588)	443
Charges liées aux stock-options et BCE	2 155	2 784
Augmentation (diminution) de trésorerie sur:		
Stocks.....	5 149	943
Clients et comptes rattachés	(1 028)	1 784
Autres créances	(2 623)	(11 709)
Fournisseurs et comptes rattachés	(8 193)	(21 000)
Autres dettes.....	1 204	(1 224)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	12 668	(7 019)
Décassements liés aux immobilisations incorporelles	(1 892)	(2 079)
Décassements liés aux immobilisations corporelles	(29 850)	(71 276)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	461	2 039
Encaissements (Décaissements) liés aux actifs financiers	(7)	(2 174)
Incidence variation de périmètre	-	-
Intérêts financiers reçus.....	3 081	3 618
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(28 207)	(69 872)
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	9 910	-
Sommes reçues de l'exercice de BCE et de stocks options	51	322
Revente (Rachat) d'actions propres	-	100
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	-	-
Remboursement d'emprunts (y compris contrats de location financement)	(13 952)	(13 541)
Intérêts financiers versés	(2 452)	(3 023)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(6 443)	(16 142)
Effet de la variation des cours des devises	1 747	1 045
Variation de la trésorerie nette	(20 235)	(91 988)
TRESORERIE A L'OUVERTURE	186 933	307 183
TRESORERIE A LA CLOTURE	166 698	215 195

6.2 Annexe aux comptes consolidés

1. Présentation de l'activité

Soitec, S.A. est une société anonyme régie par les dispositions de la loi française, créée en 1992, et cotée à Euronext Paris, compartiment B. La Société et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe » ou « le groupe Soitec ».

La Société produit des plaques de silicium sur isolant destinées à l'industrie des semi-conducteurs. Les principaux produits de la Société sont les plaques UNIBOND™, dont le procédé de fabrication utilise la technologie brevetée Smart Cut™ concédée sous licence exclusive à la Société par le Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA). Les produits de la Société sont vendus en Europe, aux États-Unis, par l'intermédiaire d'une filiale qu'elle détient à 100 % (Soitec Inc.), en Asie par l'intermédiaire de sa filiale détenue à 70 % (Soitec Asia).

Les états financiers consolidés semestriels au 30 septembre 2008 reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales. Ils ont fait l'objet d'un examen limité de la part de nos commissaires aux comptes.

En date du 6 novembre 2008, le Conseil d'administration a établi et autorisé la publication des états financiers consolidés semestriels de Soitec pour le semestre se terminant le 30 septembre 2008.

2. Règles et méthodes comptables

Principes de préparation des états financiers

Les états financiers du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des terrains non bâtis qui sont évalués à leur juste valeur.

Les comptes consolidés résumés sont présentés en euro et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€ 000) sauf indication contraire.

Déclaration de conformité

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Soitec sont établis conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union Européenne.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Interpretations Committee – IFRC).

Base de préparation

Les états financiers consolidés semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 (« Information financière intermédiaire »).

Les états financiers consolidés semestriels ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d'en effectuer la lecture en parallèle avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 mars 2008.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2008 sont disponibles sur demande au siège social de la Société situé Parc Technologique des Fontaines à Bernin (38190), ou sur le site internet www.soitec.com.

Méthodes comptables

Les règles et méthodes sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 31 mars 2008, à l'exception :

- De l'interprétation IFRIC 11 « IFRS 2 – Actions propres et transactions intra-groupes » qui précise la comptabilisation des accords dont le paiement est fondé sur des actions portant sur les instruments de capitaux propres de l'entité et des accords dont le paiement est fondé sur des actions portant sur les instruments de capitaux propres de la mère. Cette interprétation applicable par le Groupe à partir du 1^{er} avril 2008 n'a pas eu d'effet sur les comptes consolidés du Groupe.

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée au 30 septembre 2008 des normes dont l'application obligatoire est postérieure au 1^{er} avril 2008 :

- Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure adoptées par l'Union Européenne :
 - Norme IFRS 8 « segments opérationnels », adoptée par l'Union Européenne, qui requiert la présentation d'informations sur les secteurs d'activité opérationnels du Groupe et qui a remplacé les dispositions relatives à la détermination des secteurs de premier niveau (secteurs géographiques) et de second niveau (secteurs d'activité). Cette norme applicable au Groupe à partir du 1^{er} mars 2009 ne fait pas l'objet d'une application anticipée. L'incidence sur les annexes aux comptes consolidés du groupe Soitec est en cours d'analyse.
- Normes, amendements et interprétations suivants non encore adoptés par l'Union Européenne dont l'application est obligatoire à une date ultérieure au 1^{er} avril 2008 :
 - Révision de la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt »
 - Révision de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers »
 - Révision de la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises »
 - Révision de la norme IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels »
 - Amendement à IFRS 2 « Conditions d'acquisitions et d'annulations »
 - Amendement à IAS 32 et IAS 1 « Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation »
 - Amendement à IFRS 1 et IAS 27 « Coût des investissements dans des filiales, co-entreprises et entreprises associées »
 - Interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de services »
 - Interprétation IFRIC 13 « Programmes de fidélisation des clients »
 - Interprétation IFRIC 14 « Limitation de l'actif au titre des prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction »
 - Interprétation IFRIC 15 « Contrats de construction d'un bien immobilier »

- Interprétation IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger »
- Amélioration des normes IFRS relatives, notamment, au traitement des prêts publics à taux bonifié (IAS 20), à la reprise de la dépréciation du goodwill (IAS 28), au traitement des dépenses de publicité et de promotion (IAS 38) et à l'amortissement progressif (IAS 38).

Les effets de ces normes et interprétations sont en cours d'analyse.

Jugements et estimations significatifs

La préparation des états financiers requiert de la part de la Direction de Soitec certaines estimations et hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et ses prévisions de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les estimations et hypothèses, élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur :

- La dépréciation des goodwill
- La dépréciation des stocks et des créances douteuses
- Les provisions
- La valorisation des options liées aux plans de souscription d'actions accordées aux salariés,
- Les impôts différés,
- Les actifs et passifs financiers

En particulier, la nécessité de déprécier les goodwill est vérifiée au moins une fois par an. Une estimation de la valeur recouvrable est alors effectuée. S'agissant de la valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie ou du groupe d'unités génératrices de trésorerie à laquelle le goodwill est alloué, celle-ci est réalisée sur la base des estimations sur les flux actualisés de trésorerie futurs attendus.

3. Événements de la période

Signature d'un contrat PACEO avec Société Générale en date du 5 juin 2008

Soitec a mis en place avec Société Générale un PACEO (Programme d'Augmentation de Capital par Exercice d'Options) pouvant représenter jusqu'à 9,9 % au maximum du capital actuel de la Société sur 4 ans.

Dans le cadre de cet accord et suivant certaines modalités contractuelles, Soitec a le droit d'émettre, à sa seule et unique initiative, sur une période de 48 mois, en plusieurs tirages d'un montant unitaire maximum de 4,5 millions d'actions environ, des ABSAAR (Action à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables) que Société Générale s'engage à souscrire sur demande de Soitec. Ce contrat ne contraint aucunement Soitec à émettre tout ou partie de l'enveloppe autorisée d'actions.

Les BSAAR (Bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables, non cotés) seront immédiatement détachés dès leur émission et les salariés et mandataires sociaux auront la possibilité exclusive de les acquérir à leur valeur de marché, déterminée par un expert indépendant, notamment dans le cadre du PEE du Groupe.

Le montant global de ces tirages dépendra des besoins du Groupe et sera fonction du cours de l'action en bourse et des volumes échangés. Les actions seront chaque fois souscrites à un prix d'émission égal à la moyenne pondérée par les volumes des trois derniers cours de Bourse du moment, diminuée d'une décote égale à 5 %. Société Générale agit en tant qu'intermédiaire financier et n'a pas vocation à rester durablement au capital de l'entreprise.

L'utilisation du programme sur le 1^{er} semestre fait l'objet d'informations complémentaires en note 5.6.

Notification de l'AMF

Soitec a reçu en date du 14 août 2008 de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) la notification de deux griefs et leur transmission pour instruction à la Commission des sanctions de l'AMF.

Il est ainsi soutenu que la Société pourrait avoir 1/ indûment inclus dans ses comptes semestriels et annuels pour l'exercice 2006–2007, environ deux millions d'euros d'aides d'État octroyées à la Société en matière de Recherche et Développement alors que la Commission européenne ne s'était pas encore prononcée de façon définitive sur leur conformité aux réglementations européennes applicables en la matière (une décision de conformité a été rendue par la suite par la Commission européenne), et 2/ communiqué à certains analystes, en octobre 2006, des indications concernant sa marge d'exploitation prévisionnelle pour son exercice 2006–2007 sans que cette information ait été communiquée dans le même temps aux marchés au sens large.

Cette notification intervient à la suite d'une enquête ouverte par le Secrétaire Général de l'AMF au mois de juillet 2007 sur l'information financière de la Société et le marché du titre depuis le 31 décembre 2005, qui a été menée par la Direction des enquêtes et de surveillance des marchés.

Soitec affirme que son comportement a toujours été, et continue d'être conforme aux règles de fonctionnement des marchés et aux meilleures pratiques généralement admises et entend contester devant la Commission des sanctions l'intégralité des griefs qui lui ont été notifiés (cf. note 5.8).

4. Périmètre de consolidation

Au 30 septembre 2008, il n'y a pas de modification du périmètre de consolidation.

5. Notes sur le bilan

5.1. Dépréciation des actifs non courants

En application de la norme IAS 36, le Groupe a actualisé le calcul de la valeur d'utilité au 30 septembre 2008 de ses actifs non courants. Les hypothèses clés qui ont été prises en compte sont relatives aux volumes de ventes attendus sur les 5 prochaines années (32 % en moyenne), le niveau attendu du cours du dollar américain (1,4 \$ = 1 €) et le niveau d'investissement corrélé de Soitec sur la même période. Le taux d'actualisation retenu est de 12 % (coût moyen pondéré du capital), et celui de la croissance à long terme de 2 %. Il est précisé que la valeur des actifs non courants testés est de 405 millions d'euros à laquelle il convient d'ajouter le BFR de 50 millions d'euros.

Cet exercice ne conduit pas à constater de dépréciation des actifs non courants et, par voie de conséquence, il a été décidé de ne pas comptabiliser de dépréciation au 30 septembre 2008. Toutefois, la valeur d'utilité à laquelle il parvient présente une sensibilité significative aux

hypothèses de croissance des ventes libellées en dollars US retenus et d'évolution de la parité US\$/€. Par ailleurs, notons qu'une variation de l'ordre de 10 % de la parité peut compenser l'effet négatif d'une baisse de 10 % des ventes en dollars.

Du fait du contexte conjoncturel sur les marchés des semi-conducteurs et de l'évolution de la parité US\$/€, rendant difficile la fiabilisation de certaines données clés et de l'extrême sensibilité du calcul telle que décrit ci-dessus, il existe ainsi une incertitude relative à la valeur d'utilité des actifs non courants. A titre purement théorique, et pour les besoins de la démonstration, une croissance des volumes de 15 % sur la période 2009-2013 et l'utilisation d'une parité US\$/€ de 1,30 conduirait à appréhender une dépréciation des actifs non courants de l'ordre de M€.30.

Le Groupe réalisera les calculs de vérification de la valeur recouvrable de ses actifs non courants au 31 mars 2009 sur la base d'une actualisation de son plan de développement à moyen terme.

5.2. Acquisitions et cessions d'immobilisations

Au cours du premier semestre 2008, les acquisitions d'immobilisations se sont élevées à 14 412 milliers d'euros, principalement liées à l'usine de Singapour, contre 91 975 milliers d'euros au 30 septembre 2007. Les cessions d'immobilisations se sont élevées à 2 671 milliers d'euros contre 6 882 milliers d'euros au 30 septembre 2007.

5.3. Stocks

	30 septembre 2008	31 mars 2008
Matières premières	25 056	21 820
En-cours de production	6 537	9 748
Produits finis	19 236	29 380
Sous-total	50 829	61 398
Moins : provisions pour dépréciation	(7 230)	(12 841)
Valeur nette des stocks.....	43 599	48 556

5.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30 septembre 2008	31 mars 2008
Disponibilités.....	16 858	24 276
Valeurs mobilières de placement	149 840	162 657
Total.....	166 698	186 933

Les disponibilités détenues en banque sont en euros, en dollars américains et en Yen.

Les valeurs mobilières de placement sont constituées principalement de dépôts à terme et titres de créances négociables émis par des banques françaises et d'OPCVM investis en obligations assimilables du Trésor. Afin de déterminer si un placement était éligible au classement d'équivalent de trésorerie, la Société s'est conformée au communiqué de l'AMF du 8 mars 2006 relatif au classement des OPCVM de trésorerie en équivalents de trésorerie au regard de la norme IAS 7. Les OPCVM monétaires, qui sont liquides, à court terme mais dont la sensibilité était supérieure à 0,5 ont été comptabilisés parmi les actifs financiers à court terme pour un montant total de M€.8.0.

5.5. Distributions de dividendes

Compte tenu de la perte de l'exercice précédent, l'assemblée générale des actionnaires du 2 juillet 2008 a décidé de porter la perte en report à nouveau et de ne pas distribuer de dividendes.

5.6. Émission d'ABSAAR dans le cadre du PACEO

Le 2 juillet 2008, Soitec a émis 2.250.000 ABSAAR dans le cadre de son programme PACEO. Les ABSAAR ont été émises au prix de 5,3 euros et représentent 2,72 % du capital social. L'émission a entraîné une augmentation de capital de 11 925 000 euros. Les frais associés comptabilisés directement en capitaux propres se sont élevés à 1 349 milliers d'euros nets d'impôt.

5.7. Paiements fondés sur des actions

Les termes et conditions des programmes, ainsi que les méthodes utilisées pour calculer la juste valeur des options sont indiqués dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2008, note 3.10.

Le Conseil d'administration du 4 juin 2008 a décidé l'attribution de 129 297 actions gratuites. Le cours de l'action à la date d'attribution était à 5,38 euros.

Suivant la 1^{ère} émission du programme PACEO, 1 656 261 BSAAR ont été cédés aux salariés et mandataires sociaux (Conseil d'administration du 2 juillet 2008). Les caractéristiques et hypothèses retenues dans le cadre de l'évaluation du plan de BSAAR sont les suivantes :

- Cours de l'action lors de l'attribution : €4,57
- Prix d'exercice des BSAAR : €4,1618
- Dividende projeté : 0 %
- Volatilité attendue : 50 %
- Maturité : 7 ans
- Taux d'intérêts sans risque : 5,044 %

Sur ces bases, la juste valeur d'une option de souscription s'élève à 1,2878 euros.

La décote accordée aux salariés français ayant souscrit dans le cadre du Plan d'Épargne d'Entreprise s'est montée à 289 milliers d'euros, dont 54 milliers d'euros ont été comptabilisés en charge au titre de l'IFRS 2 au 30 septembre 2008.

La charge totale comptabilisée sur le 1^{er} semestre au titre des paiements fondés sur des actions est de 2 156 milliers d'euros, contre 2 783 milliers d'euros au 30 septembre 2007.

Au cours des six mois écoulés au 30 septembre 2008, 111 351 options de souscription d'actions ont été levées, donnant lieu à une augmentation de capital décomposée en une augmentation du capital social de 11 milliers d'euros, et une augmentation de la prime d'émission de 40 milliers d'euros.

5.8. Actifs et passifs éventuels

La Société c/ MEMC Electronic Materials, Inc.

Dans le cadre de cette procédure, la Société cherchait à obtenir une déclaration de non-contrefaçon et d'invalidité de certains brevets américains couvrant la production de lingots ou plaques exempts de certains défauts "COP s free" et l'usage de ces plaques dans la production de plaques SOI. Le 22 novembre 2005, la Société avait ainsi annoncé qu'elle avait demandé au tribunal fédéral des Etats-Unis siégeant dans l'état du Delaware de se prononcer sur les allégations et menaces de poursuites émises par MEMC Electronics Materials Inc. La Société soutenait qu'elle ne contrefaisait aucun des brevets de MEMC relatifs à la production et à l'utilisation de silicium appelé "COP s free" dans la fabrication de plaques SOI, en ajoutant que

ces brevets n'étaient pas valides au regard des lois américaines. Ce litige a fait l'objet de la signature d'une transaction prenant effet le 15 avril 2008 qui y a mis un terme définitif.

MEMC Electronics Materials, Inc. c/ la Société

Dans le cadre de cette procédure engagée par MEMC le 15 décembre 2005 contre la Société devant le tribunal de grande instance de Lyon, MEMC allègue la contrefaçon de certains brevets européens détenus par celle-ci et portant sur la protection d'un processus de production de silicium "COP s free". L'assignation de MEMC a été reçue le 28 décembre 2005. Il est prétendu dans cette procédure que la Société détient et incorpore dans ses propres produits des plaques fabriquées à partir du processus breveté de MEMC. La Société entend se défendre dans le cadre de cette procédure en contestant l'existence de la contrefaçon alléguée et en excipant de l'invalidité des brevets en question.

La Société a également informé ses fournisseurs de plaques de silicium "COP s free" de l'existence de cette procédure et s'attend à ce que ces fournisseurs honorent leurs obligations concernant leurs produits.

Le 4 décembre 2006, la Société a conclu au sursis à statuer devant le juge de la mise en état du Tribunal de grande instance de Lyon, et ce, dans l'attente de la décision à intervenir de l'Office européen des brevets sur l'opposition de la Société menée à l'encontre de l'un des brevets fondant l'action en contrefaçon.

Par ordonnance du 27 août 2007, Madame le Juge de la mise en état du tribunal de grande instance de Lyon a ordonné ce sursis à statuer.

La société MEMC a interjeté appel de cette ordonnance. Le 22 mai 2008, la Cour d'appel de Lyon a confirmé l'ordonnance rendue par Madame le juge de la mise en état le 27 août 2007 concernant le sursis à statuer.

La transaction intervenue le 15 avril 2008 (voir La Société c/ MEMC plus haut) a exclu du champ de ce contentieux des plaques de silicium provenant de la société SEH ou ayant des caractéristiques des plaques produites actuellement par la société Siltronic. Donc, cette transaction met hors de cause Soitec pour les plaques de silicium détenues provenant de ses principaux fournisseurs, à savoir, SEH et Siltronic.

La Société et le CEA c/ MEMC Electronics Materials, Inc.

Le 19 mai 2008 le CEA (Commissariat à l'Energie Atomique) et la Société, ont assigné en contrefaçon de brevets la société MEMC Electronic Materials Inc., basée à St.Peters, Missouri aux Etats-Unis ("MEMC"). L'assignation, déposée contre la société MEMC le 19 mai 2008 auprès du Tribunal fédéral américain de l'Etat du Delaware (United States District Court of the District of Delaware), est fondée sur le brevet américain re-délivré portant le numéro RE 39,484 et sur les brevets américains numéros 6,809,009 et 7,067,396 qui concernent tous la technologie SOI ainsi que d'autres technologies. Le CEA est titulaire de ces trois brevets et la société SOITEC en est le licencié exclusif.

Le CEA et Soitec entendent ainsi obtenir une décision enjoignant à MEMC de cesser tout acte de contrefaçon ainsi que des dommages et intérêts pour réparer le préjudice subi.

AMF c/ la Société :

Comme précisé à la note "3. Evénements de la période", l'AMF reproche à la Société d'avoir indûment inclus dans ses comptes semestriels et annuels pour l'exercice 2006-2007, environ deux millions d'euros d'aides d'État octroyées à la Société en matière de Recherche et Développement, et communiqué à certains analystes, en octobre 2006, des indications concernant sa marge d'exploitation prévisionnelle pour son exercice 2006-2007. La Société entend contester l'intégralité des griefs qui lui ont été notifiés. A ce titre, aucun passif n'a été comptabilisé au 30 septembre 2008. Il est précisé que cette procédure peut néanmoins aboutir à des sanctions pécuniaires contre la Société et ses dirigeants.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou

ayant eu au cours des six derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et du Groupe.

5.9. Emprunts et dettes financières

Au cours de la période close au 30 septembre 2008, le Groupe a procédé aux principales opérations suivantes :

- Remboursement d'emprunts pour 291 milliers d'euros
- Remboursement de capital sur la dette financière relative à la location financement pour 13 613 milliers d'euros.

6. Notes sur le compte de résultat

6.1. Frais de personnel

	Semestre arrêté au 30 septembre 2008	Semestre arrêté au 30 septembre 2007
Charges de personnel y compris charges sociales.....	31 517	28 988
Retraites.....	230	427
Charges liées au paiement en actions.....	2 156	2 784
Total des frais de personnel.....	33 903	32 199

6.2. Frais de Recherche et Développement

	Semestre arrêté au 30 septembre 2008	Semestre arrêté au 30 septembre 2007
Frais opérationnels nets de recherche et développement.....	14 222	15 003
Crédit d'impôt recherche.....	(1 250)	(900)
Total.....	12 972	14 103

Les dépenses de Recherche et Développement sont essentiellement constituées de frais de recherche et sont comptabilisées en résultat. Les frais de développement sont engagés sur une période relativement courte et représentent des montants peu significatifs.

Au cours de la période close le 30 septembre 2008, le Groupe a enregistré des aides totales pour un montant de 7.5 millions d'euros et un crédit d'impôts recherche de 1,2 million d'euros.

6.3. Charge d'impôt

Au 30 septembre 2008, en ce qui concerne les sociétés Soitec S.A., Picogiga S.A.S. et Tracit S.A.S., l'utilisation des reports déficitaires est limitée au montant des passifs d'impôts différés constatés par ailleurs pour ces sociétés.

Au 30 septembre 2008, la charge de l'exercice est de 1 717 milliers d'euros, dont une charge de 1 599 milliers d'euros d'impôts différés. Les passifs d'impôt différés s'élèvent à 925 milliers d'euros.

L'écart entre l'impôt sur les sociétés théorique, calculé selon le taux en vigueur en France (33,33 % pour le 30 septembre 2008) et la charge d'impôt reflétée dans le compte de résultat s'analyse comme suit :

	Exercice clos le 30 septembre 2008
Crédit (Charge) d'impôt sur les sociétés théorique au taux en vigueur	2 123
Provision sur imposition différée actif	(1 075)
Provisions et charges non déductibles	(3 165)
Crédit d'impôt	417
Impact des différences de taux d'impôt sur les sociétés	(36)
Divers	19
Crédit (charge) d'impôt total.....	(1717)

7. Autres informations

7.1. Saisonnalité de l'activité

Les opérations présentent une faible saisonnalité. La répartition des ventes à taux de change constants et périmètre comparable constatée sur le précédent exercice s'établit à 49 % au premier semestre contre 51 % au second.

7.2. Informations relatives aux parties liées

Les relations avec les parties liées, y compris les modalités de rémunérations des dirigeants, sont restées comparables à celles de l'exercice 2008 et aucune transaction inhabituelle, par sa nature ou son montant, n'est intervenue au cours de la période.

7.3. Information sectorielle

Semestre arrêté 30 septembre 2008	Europe	USA	Asie	Total
Ventes à des clients externes	94 331	19 509	6 454	120 294
Ventes inter-secteurs	-	-	-	-
Produits sectoriels	94 331	19 509	6 454	120 294
Résultat sectoriel	(5 818)	1 582	(5 137)	(9 373)

Semestre arrêté 30 septembre 2007	Europe	USA	Asie	Total
Ventes à des clients externes	96 999	37 094	17 926	152 019
Ventes inter-secteurs	-	-	-	-
Produits sectoriels	96 999	37 094	17 926	152 019
Résultat sectoriel	(4 721)	3 260	3 720	2 259

7.4. Événements postérieurs à la clôture

Néant

6.3 Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle Période du 1er avril au 30 septembre 2008

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application des articles L. 232-7 du Code de commerce et L. 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société S.O.I.Tec – Silicon on Insulator Technologies, S.A., , relatifs à la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 5.1 "dépréciation des actifs non courants" qui expose l'incertitude existant sur l'estimation de la valeur recouvrable des actifs non courants.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Meylan et Lyon, le 7 novembre 2008

Les Commissaires aux Comptes

MURAZ-PAVILLET

ERNST & YOUNG Audit

Christian Muraz

Lionel Denjean